

Communauté urbaine : l'augmentation du prix de l'eau en débat

Les Verts veulent reprendre l'eau

S'ils acceptent la proposition d'augmenter le tarif de l'eau, les Verts dénoncent le contrat avec la Société des Eaux du Nord et plaident pour la mise en place, en 2015, d'une régie publique.

C'était en 1986. Autre temps, autre mœurs. La communauté urbaine signe alors un contrat avec la Société des Eaux du Nord (SEN) attribuant à cette dernière la concession de la gestion de l'eau sur la métropole lilloise pour une période de 30 ans. Vingt ans après cette signature, et de multiples avenants rectifiant les tenants du contrat tous les cinq ans, le Conseil de Lille Métropole communautaire urbaine (LMCU) s'apprête aujourd'hui à mettre en débat, pour la première fois, une augmentation du tarif de l'eau courante pour le consommateur. Le groupe des Verts, s'il affirme son soutien à cette proposition qu'il juge « juste socialement » et constituant « un outil incitant à la responsabilité », n'en dénonce pas moins le contrat de 1986 qui lie LMCU à la SEN.

Augmentation contractuelle

« Le contrat prévoit une augmentation de près de 80 % du tarif de l'eau entre 2002 et 2015 », rapporte Eric Quiquet, président du



Les Verts dénoncent un « contrat-boulet », qui lie la communauté urbaine à la Société des Eaux du Nord, détenue à parts égales par Veolia et Suez, les deux poids lourds nationaux du secteur.

groupe des Verts au Conseil de communauté, pour expliquer l'origine structurelle de la hausse tarifaire. Mais, pour les Verts, cette augmentation « doit être accompagnée d'une vraie lutte contre le gaspi ». Et pour les Verts, l'une des premières sources de gaspillage de la ressource d'eau se trouve être le mauvais état des canalisations.

Actuellement, plus de 20 % (54 millions de m³) de l'eau ponctionnée dans les nappes disparaît sans parvenir jusqu'au consommateur, la faute aux tuyaux percés et à la vétusté de certaines parties du réseau. « Nous demandons à la SEN d'accélérer son programme "picolo" d'identification des fuites qui avait été discuté et signé dans l'avenant de

2002, insiste Eric Quiquet. La communauté a abondé la trésorerie en conséquence. Il y a là un vrai problème de principe : il n'est pas pertinent que des fonds publics servent à une entreprise privée pour faire des placements », assène le président du groupe des Verts. Il faut que nous arrêtions cette spirale infernale. Nous devons pouvoir stabiliser, voire réduire, la part de ce que perçoit la SEN ». Autre exigence des Verts, l'accélération du retrait de l'intégralité des branchements au plomb, dont environ 50 000 restent aujourd'hui en service (soit 55 % du quota d'origine). « Un plan de dépense de 150 millions d'euros sur 10 ans a été monté en 2002. En 2003, il restait 111 mil-

lions d'euros », résume le président du groupe des Verts. « On nous dit que les travaux se feront "d'ici à 2013", alors qu'il s'agit d'un enjeu de santé publique ! », s'emporte Dominique Plancke.

Face à ce « contrat qui accumule les incongruités et que l'on traîne comme un boulet », Eric Quiquet plaide pour la mise en place d'une « régie publique communautaire pour faire jouer une vraie concurrence ». Paradoxe surprenant que de voir des élus proposer la mise en place d'un organisme public pour insuffler des principes de concurrence face à une SEN détenues à 50 % par Veolia (ex-Vivendi environnement, ex-Générale des eaux) et à 50 % par Suez (ex-Lyonnaise des eaux).

Ma. Mil.